



## Le réemploi grâce à la ressourcerie

Certains de vos objets sont encore en bon état, mais vous sont inutiles? Ils peuvent servir à d'autres! Grâce à la ressourcerie, vous avez la possibilité de donner une deuxième vie à vos objets et d'encourager le réemploi. Ces objets seront tous vendus au prix de 10 \$.

Seuls les petits meubles et les équipements de loisirs en bon état sont acceptés.

### Des questions ?

Visitez la section Matières résiduelles sur le site Internet municipal au

<https://lac-beauport.quebec/environnement/matieres-residuelles/ecocentre/>

Par téléphone: 418 849-7141, poste 246

Téléchargez l'application Ça va où?

Ou visitez le site de Recyc-Québec, au

<https://cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.qc.ca/>



# ENCOMBRANTS



### Comment vous y rendre ?

142, Traverse de Laval

Lac-Beauport, Québec G3B 0Y1

Téléphone : 418 849-7141, poste 246

### Horaire

#### ÉTÉ

Du 16 avril au 31 octobre

Du mercredi au samedi

De 9 h à 17 h 30

#### HIVER

Du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril

Les vendredis et samedis

De 8 h à 16 h



Pour plus d'informations :

[lac-beauport.quebec/les-services/matieres-residuelles/#ecocentre](https://lac-beauport.quebec/les-services/matieres-residuelles/#ecocentre)

418 849-7141, poste 246



# Bienvenue À VOTRE NOUVEL ÉCOCENTRE



142, Traverse de Laval  
Lac-Beauport, Québec G3B 0Y1

# Bienvenue À L'ÉCOCENTRE DE LAC-BEAUPORT



Grâce à l'écocentre de votre municipalité, vous contribuerez encore plus à une gestion responsable des matières résiduelles. L'objectif de l'écocentre est de valoriser au maximum la quantité de matières reçues.

En triant adéquatement les différentes matières, vous vous engagez à protéger l'environnement, notamment en limitant la pression sur les multiples ressources dont nous avons besoin dans notre quotidien.

## Consignes de sécurité

- En tout temps, soyez vigilant sur le site
- Respectez la signalisation
- Ne fumez pas
- Gardez les enfants et votre animal de compagnie dans le véhicule
- Interdiction de descendre dans les conteneurs
- Interdiction d'utiliser une remorque à bascule pour vider le chargement directement dans les conteneurs



# Fonctionnement de l'écocentre >

## Matières acceptées

### Matériaux de construction

Briques, fenêtres, évier, lavabos, portes, etc.

### Bois de construction

Naturel, peint ou traité, madriers, contreplaqués, etc.

### Métaux ferreux et non ferreux

Fer, aluminium, cuivre, laveuses, sècheuses, etc.

### Résidus verts

Branches

### Encombrants

Divans, matelas, tapis, tissus, meubles, etc.

### Appareils électroniques et informatiques

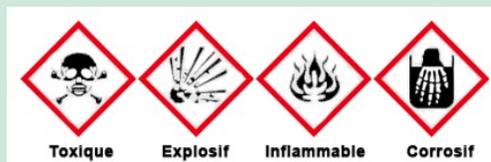
Ordinateurs de bureau/portables, tablettes électroniques, manettes de jeu, téléphones, consoles de jeux-vidéo, etc.

### Appareils réfrigérants

Réfrigérateur, déshumidificateur, humidificateur, climatiseur, etc.

### Résidus domestiques dangereux (RDD)

Ces produits, acceptés à l'écocentre, sont reconnaissables grâce aux symboles situés sur leur emballage:



Les RDD comprennent notamment les pesticides, peintures, huiles, filtres à huile, ampoules fluocompactes, tubes fluorescents, piles, aérosol, acide, base, etc.

Consultez la liste des RDD sur notre site Internet

- Les produits doivent être conservés dans leur contenant d'origine
- Assurez-vous de l'étanchéité du contenant
- Les produits ne doivent pas être mélangés
- Respectez les consignes inscrites sur l'emballage

- Réservé aux résidents de la municipalité de Lac-Beauport
- Preuve de résidence (permis de conduire ou compte de taxes uniquement) est exigée.
- Quatre (4) visites annuelles gratuites

Le personnel est là pour vous assister et vous orienter. Cependant, vous devez être en mesure de décharger vous-même vos encombrants et de les placer dans les conteneurs appropriés.

Merci de rester courtois avec le personnel du site.

## Pour une collecte réussie

Il est important de trier adéquatement et d'identifier correctement les matières que vous apportez sur le site. Avant votre visite, vous pouvez consulter le site Internet municipal afin de prendre connaissance d'une liste plus exhaustive des matières acceptées ou non par l'écocentre.



## Matières non acceptées

Résidus alimentaires, vêtements, excréments d'animaux et litière, animaux morts, viande, amiante, ordures ménagères, déchets biomédicaux et radioactifs, produits explosifs, armes à feu, munitions, BPC, feux de Bengale, cyanure, terre contaminée, carcasses d'automobiles, pneus avec ou sans jantes\*, batteries automobile\*, mercure, substances et objets illicites, résidus de tonte, souches d'arbres, bonbonnes de propane\*\*, toute matière impossible à identifier.

\*Ramenez vos pneus et batteries automobile au garage près de chez vous

\*\*Ramenez vos bonbonnes de propane à la quincaillerie près de chez vous.